

Le Président

Madame Marielle Muret-Baudoin  
Maire  
Mairie de Noyal-sur-Vilaine  
18 place de la Mairie - CS 10013  
35538 Noyal-sur-Vilaine cedex

Rennes, le 2 - MARS 2018

Madame la Maire,

Par courrier en date du 22 janvier 2018, le GAEC Lehuger/Bigot m'alerte sur le projet de révision du PLU de Noyal-sur-Vilaine qui impacterait significativement leur exploitation.

Le projet de révision prévoit en effet une perte directe de 4 ha de surface de production à court terme représentant 10% du pâturage en pied de ferme.

Cette ferme laitière est exploitée par deux jeunes agriculteurs récemment installés avec un projet de développement qui s'inscrit pleinement dans une agriculture durable (label agriculture biologique et emploi de 2 salariés).

Leur modèle de production s'appuie sur un système herbager pour lequel il est essentiel d'avoir un foncier regroupé autour du siège d'exploitation et directement accessible au troupeau pour limiter les coûts de production et optimiser la gestion des pâturages.

Dans cette logique, le Département a soutenu ce GAEC à hauteur de 5800€ au titre du dispositif «accessibilité des parcelles de pâturage».

Cette ferme s'intègre également dans un réseau d'exploitations péri-urbaines situées le long de la Vilaine, et qui par leur choix commun d'une agriculture durable, contribue pleinement à la préservation de la qualité de l'eau et de l'air.

C'est dans ce contexte particulier que je porte à votre attention cette situation car les orientations de révision du PLU pourraient avoir de sérieuses incidences sur l'avenir de cette exploitation si elles venaient à être adoptées en l'état.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

  
Jean-Luc CHENUT

Le Président

Messieurs Lehuger et Bigot  
La Touche du Val  
35538 Noyal-sur-Vilaine

Rennes, le 2 - MARS 2018

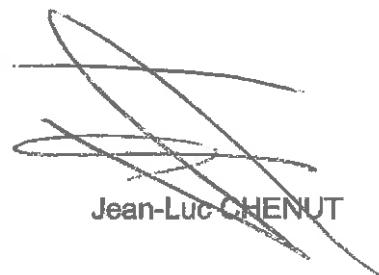
Messieurs,

Par courrier en date du 22 janvier 2018, vous m'avez alerté sur le projet de révision du PLU de Noyal-sur-Vilaine qui impacterait significativement votre exploitation.

Le Département a engagé depuis plusieurs années une politique en faveur d'une agriculture durable dont vous avez pu vous-même bénéficier.

Conscient des enjeux que vous avez évoqués au travers de la révision du PLU, j'ai adressé un courrier à Mme la Maire de Noyal-sur-Vilaine dont vous trouverez la copie en pièce jointe.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Luc CHENUT

Copie à M. MARQUET